

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE de SAÔNE

26, rue de la mairie / 25660 Saône

Tel : 03 81 55 71 67

Saône, le 3 février 2026

Compte-rendu du conseil d'école du mardi 3 février 2026

C. Monper, directrice générale des services à la commune

N. Alphe, L. Darraz, I. Haboubi, S. Morel et A. Niebel, parents élus

N. Baki, N, directeur du périscolaire

A. Bresson, G. Lab, V. Marso, E. Masnada, M. Olivier, F. Parisot, A. Piquerey, D. Prost et E. Taillard, enseignants

Excusé : L. Martin, inspecteur de l'Éducation Nationale

Secrétaire : A. Bresson

1. Effectifs et inscriptions

-Prévision d'effectif

• Effectif actuel : **181 élèves**

2 arrivées après les vacances d'hiver soit un effectif de **183 élèves** à la reprise de février.

• Effectif prévisionnel pour l'année 2026/2027 : **170 élèves** (départ de 42 CM2, arrivée de 31 CP inscrits en maternelle). 4 places du dispositif ULIS seront libérées, ce qui implique éventuellement l'inscription de 4 élèves supplémentaires.

L'Inspecteur de circonscription a dû contacter la mairie au sujet d'une éventuelle fermeture de classe. Mme Momper n'en est pas informée.

Le lotissement qui est en cours de viabilisation sera terminé en mars 2026. Il y a 13 parcelles. Les premières maisons seront construites un an plus tard.

La carte scolaire sera diffusée en mars. C'est à ce moment là qu'il faudra argumenter pour défendre la classe et éviter la fermeture. L'école informera les parents d'élèves en cas de carte scolaire.

-Inscriptions pour la rentrée 2025/2026 pour les enfants nés en 2020

Elles concernent les enfants nés en 2020 inscrits actuellement en maternelle et les élèves nés avant 2020 scolarisés jusqu'alors dans une autre école.

Les inscriptions se feront en mairie du 2 mars au 5 juin 2026.

Les documents ont été transmis au service concerné.

Des affiches informatives seront mises à l'école élémentaire et à la maternelle.

Cette dernière transmettra aux parents des futurs élèves de CP le courrier explicatif ainsi que la fiche de renseignements à compléter.

La mairie communiquera aussi la procédure et le délai d'inscription sur les canaux habituels de diffusion.

2. Fonctionnement de l'école : sécurité

a. Exercice «risques majeurs»

Un exercice académique « anti intrusion » a eu lieu le jeudi 24 novembre 2025. Les élèves avaient été informés du scénario et des consignes de mise en sécurité dans chaque classe lors d'une tempête, mais la date et l'horaire restaient secrets. Au signal sonore, toutes les classes présentes ont respecté la mise à l'abri en s'éloignant des façades et des vitres exposées au vent, les portes et volets ont été fermés. Dix minutes plus tard environ, la levée des volets électriques a entraîné la reprise des activités. La corne de brume qui est le signal de déclenchement de ce type de PPMS a disparu. La mairie en avait été informée. Madame Monper informe le conseil qu'elle en équipera rapidement l'école.

En dehors du signal de déclenchement, l'exercice s'est déroulé correctement.

b. Exercice incendie

L'ensemble des exercices réalisés est consigné dans le registre de sécurité.

L'exercice incendie du 2^{ème} trimestre a été réalisé le lundi matin 2 février 2026. Les enseignants étaient prévenus mais pas les élèves.

* Temps d'évacuation : 1 min 39 sec (durée de l'exercice du premier trimestre : 1 min 26 sec).

* Bilan : Évacuation efficace, rapide et dans le calme.

* Amélioration à apporter : Il est rappelé aux élèves que les premiers sortis doivent bloquer la porte du hall (aimant) .

c. Programme pHARe

Le programme national pHARe a pour objectif de prévenir le harcèlement et le cyberharcèlement à l'école. Des projets sont mis en place par l'équipe éducative afin de développer la bienveillance et le climat scolaire. Les enseignants sont très vigilants à cet égard et essaient au mieux de prendre soin de tous les élèves, d'être à l'écoute et de prendre en compte leurs besoins.

Afin de sensibiliser au traitement des intimidations et à la violence, des démarches récurrentes telles que les conseils coopératifs dans les classes, la boîte à inquiétudes, la méthode de préoccupation partagée (MPP) sont utilisés.

Cette méthode éducative permet d'amener les élèves à se libérer de la pression du groupe à prendre part à la résolution du problème.

Elle s'appuie sur deux valeurs éducatives : le respect des élèves et la croyance en leur capacité à devenir meilleur. Elle a pour but de lutter contre le harcèlement d'une part en accompagnant l'élève cible afin de le soutenir, et d'autre part en travaillant avec les intimidateurs présumés et les témoins, actifs ou passifs, afin de les faire changer de posture.

Des entretiens réguliers non culpabilisants de 2 minutes sont organisés avec les élèves. Les parents ne sont pas systématiquement associés.

Si l'efficacité de la MPP n'est pas reconnue, c'est à ce moment que les familles seront informées et des entrevues avec les parents des élèves concernés seront organisés.

Il est important que les familles fassent confiance à l'école et acceptent que les enseignants, y compris la directrice, échangent avec leur enfant sans en être systématiquement avertis par l'école.

Des projets ponctuels permettent également de développer le sentiment d'appartenance, d'améliorer les relations entre élèves, d'augmenter la coopération et la prise en compte de l'autre :

- * Action solidaire avec les boîtes solidaires en lien avec la Croix Rouge au mois de décembre. Une centaine de boîtes ont été récoltées.

- * Journée contre le harcèlement le 20/11, action de sensibilisation. Les élèves de toutes les classes, habillés de vert, étaient mélangés dans 9 groupes de 20 élèves et ont pu assister à 4 ateliers différents qui amenaient à réfléchir sur le harcèlement à partir de vidéos, de planches de BD, de saynètes, de jeux coopératifs, d'un travail sur les émotions, etc...

- * Visionnage du film *Viens voir mon école* le lundi 24 novembre et exposition *Mil et sorgho* proposés par l'association LACIM

- * Les élèves des deux classes de CP ont visionné 4 courts-métrages au théâtre des 2 Scènes. Ils avaient pour thème l'acceptation de la différence.

- * Intervention de l'infirmière dans les 2 classes de CP sur le thème du respect de son corps et du consentement.

- * Journée de la gentillesse comme cela a eu lieu l'année dernière aura lieu le 10 mars. Chaque élève est amené à préparer un compliment, un mot, un dessin, une action ou toute initiative qu'il présentera à un de ses camarades de classe.

3. Évaluations

* Évaluations de classe

Des évaluations ont eu lieu dans toutes les classes pour la fin du semestre. Les Livrets Scolaires Uniques (LSU) ont été communiqués aux parents au moyen d'Educonnect à compter de vendredi 30/01. Des entretiens ont été organisés.

* Évaluations nationales CP

Les évaluations nationales repères de mi-CP ont été passées dans les 2 classes avec des élèves de CP au cours de la deuxième quinzaine de janvier. Elles ont pour objectif de faire le point sur les apprentissages à l'issue du premier semestre. Elles concernent les domaines des mathématiques (les nombres, le calcul et la géométrie) et du français (l'oral, la lecture) et permettent d'identifier les notions à renforcer pour favoriser la réussite des élèves.

Les résultats ont été communiqués aux familles des élèves concernés. Des entretiens ont été organisés.

4. Projets pédagogiques

* Projet arts avec le musée Courbet d'Ornans

Aline Salvat, intervenante culturelle au musée Gustave Courbet à Ornans, est venue une demi-journée dans chaque classe et viendra une deuxième fois d'ici la fin de l'année scolaire. Elle présente le travail du peintre et propose des ateliers plastiques pour tous les élèves. Le projet est repris et soutenu en classe par les enseignants.

Une sortie pour chaque classe est organisée en fin d'année. Le matin, visite du musée Gustave Courbet et du parcours du peintre dans Ornans. L'après-midi, visite de la ferme de Flagey et atelier plastique.

L'objectif commun à toutes les classes consiste à créer une exposition permanente à l'école pour renouveler les productions des élèves dans les couloirs. Une visite à l'école sera proposée aux parents d'élèves en fin d'année scolaire.

Dans le cadre du projet spécifique « la classe L'œuvre », la classe de CM2 de Monsieur Gros Lambert a reçu Madame Salvat au cours de 6 demi-journées, 5 autres sont prévues d'ici la fin de l'année. Les élèves travaillent à créer leur exposition de A à Z au musée Gustave Courbet d'Ornans dans le cadre de la nuit des musées, le samedi après-midi 23 mai 2026 (présentation orale de l'exposition, titre, affiche, communication, productions plastiques, etc...) . Les élèves de CM2 seront encouragés à se rendre au musée ce samedi 23/05 avec leurs parents pour présenter leur exposition. Celle-ci sera maintenue 15 jours au musée et ouverte à tous les élèves et parents de l'école.

Dates prévisionnelles des sorties dans le cadre du musée Courbet :

- CM1/CM2 de Madame Lab et CM2 de Monsieur Gros Lambert : vendredi 22 mai
- CE1 et CE1/CE2 de Mesdames Marso et Prost : lundi 15 juin
- CP de Mesdames Parisot et Piquerey : lundi 22 juin
- CE2/CM1 et CM1 de Mesdames Olivier et Masnada : jeudi 25 juin

Activités réalisées :

* Journée Non au harcèlement :

La journée du 20/11 avait pour but de sensibiliser contre le harcèlement. Les élèves de toutes les classes, habillés de vert, étaient mélangés dans 9 groupes de 20 élèves et ont pu assister à 4 ateliers différents qui amenaient à réfléchir sur le harcèlement à partir de vidéos, de planches de BD, de saynètes, de jeux coopératifs, d'un travail sur les émotions, etc...

* Actions avec LACIM

Visionnage du film *Viens voir mon école* le lundi 24 novembre et exposition *Mil et Sorgho* organisés par l'association LACIM

* Solidarité Noël

Une grande partie des élèves a contribué à l'action des boîtes solidaires de la Croix Rouge. Ils ont constitué et offert leur boîte avec un mot doux, un objet chaud, un loisir, un produit de beauté et un truc bon. Les boîtes ont été récoltées par Monsieur Labays Didier, membre de la Croix Rouge du Haut Doubs, et distribuées aux familles gérées par cette association.

* Théâtre Les deux scènes

Visionnage de 4 courts métrages, *Géniales*, au théâtre des 2 Scènes à Besançon le vendredi 19 décembre par les élèves des deux classes de CP.

* JMF (Jeunesses musicales de France)

- Les élèves des classes de CE1 et CE1/CE2 ont assisté à un spectacle musical *Bamboumusik*, le lundi 17 novembre au Petit Kursaal de Besançon.
- Les élèves des classes de CE2/CM1 et CM1 ont assisté à un spectacle musical *Pianolala*, le mardi 13 janvier au Petit Kursaal de Besançon.

* Premiers secours

Intervention d'un formateur de la croix Rouge des Portes du Haut Doubs, Monsieur Philippe Antoine, aux premiers secours et aux gestes qui sauvent. Le jeudi 8 janvier, au cours d'une demi journée, chacune des 2 classes de CM1 de Madame Masnada et de CM2 de Monsieur Gros Lambert ont vu participer les élèves et expérimenter. Retour positif des parents.

* Ludothèque :

Les classes se sont déplacées à la salle Guillemard où une animatrice de l'association *Familles Rurales* a accueilli les élèves de CE1/CE2 le 25/11, de CP de Madame Parisot le 16/12, de CE2/CM1 de Madame Olivier le 20/01/26.

* Enseignement de la natation

Cet enseignement est entièrement financé par la municipalité (bus et entrées).

Les 2 classes de CE1 et de CE1/CE2 de Mesdames Marso et Prost se rendent actuellement à la piscine les jeudis matins depuis le 27/11 et ce jusqu'au 05/02/26 (9 séances).

* Vente de photos scolaires

Elle a eu lieu au cours du mois de décembre. Les bénéfices s'élèvent à 825 Euros.

A venir :

* Carnaval

Vendredi matin 6 février, l'école fêtera mardi gras. Les élèves de chaque classe défilont devant les autres classes si le temps le permet. Un goûter sera ensuite organisé.

* Journée de la gentillesse

Dans les classes, chaque élève sera amené à préparer un compliment, un mot, un dessin, une action ou toute initiative, qu'il présentera à un de ses camarades le mardi 10 mars.

* Théâtre Les 2 Scènes

- *Cendrillon*, opéra-balai, mardi 24 février pour les élèves de CE2/CM1 et de CM1 de Mesdames Masnada et Olivier.
- Les deux classes de CE1 et CE1/CE2 de Mesdames Marso et Prost assisteront à un conte *Dominique toute seule*, le jeudi 26 mars.
- Les élèves des deux classes de CP de Mesdames Parisot et Piquerey, de CM1/CM2 de Madame Lab et de CM2 de Monsieur Gros Lambert assisteront à *Silence, ça flambe !* un ciné-concert, le mardi 5 mai.
- Les six classes du CE1 au CM2 de Mesdames Lab, Marso, Masnada, Olivier, Prost et de Monsieur Gos Lambert assisteront à un film d'animation, *Sirocco et le royaume des courants d'air*, le lundi 22 juin.

* JMF (Jeunesses musicales de France)

- Les élèves des classes de CM1/CM2 et CM2 assisteront à un spectacle musical *Boîte à cordées*, au Petit Kursaal de Besançon le 26/02.
- Les élèves des 2 classes de CP assisteront à un conte musical *Pierre noire chat blanc*, le lundi 01/06 au Petit Kursaal de Besançon.

* Concert de l'orchestre Victor Hugo de Besançon

Les élèves de la classe de CM1 de Madame Masnada assisteront au concert *Le Carnaval gastronomique des animaux*, le mardi 9 juin au théâtre Ledoux de Besançon.

* Ludothèque :

Les classes se déplaceront à la salle Guillemard où une animatrice de l'association *Familles Rurales* accueillera les élèves.

- CP, CE1 et CE1/CE2 de Mesdames Piquerey, Marso et Prost : Mardi 24 février
- CM1 de Madame Masnada : Mardi 17 mars
- CE1 de Madame Marso : Mardi 21 avril
- CE1/CE2 de Madame Prost : Mardi 19 mai
- CM1/CM2 de Madame Lab : Mardi 16 juin

* USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré)

L'USEP organise des activités sportives et associatives pour les enfants de l'école publique de la maternelle à l'élémentaire, en appui de l'éducation physique et sportive (EPS) dispensée par les professeurs des écoles.

→ les 2 classes de CP participeront à une course d'orientation à la Citadelle le mardi 31/03, une seconde au musée des maisons comtoises de Nancray le 21/04, à des jeux de lancers le 12/05, une rencontre d'athlétisme à Valdahon le 12/06, une randonnée à Gonsans le 30/06 (CP A) ou le 02/07 (CP B).

→ les classes de CE1 et CE1/CE2 participeront à des activités d'orientation à Arc et Senans le 27/04, une randonnée urbaine à Besançon le 05/05, des jeux de lancers le 12/05, de l'athlétisme le 12/06 et une randonnée à Gonsans le 30/06 (CE1) ou le 02/07 (CE1/CE2).

→ la classe de CE2/CM1 de Madame Olivier participera à une randonnée urbaine à Besançon le 05/05, une rencontre d'athlétisme le 18/06, une sortie cyclo à Besançon le 26/06 et une randonnée à Gonsans le 30/06.

→ la classe de CM1 de Madame Masnada participera à des activités d'orientation à Arc et Senans le 27/04, une randonnée urbaine à Besançon le 05/05, une rencontre d'athlétisme le 18/06, une sortie cyclo à Besançon le 26/06 et une randonnée à Gonsans le 02/07.

→ la classe de CM1/CM2 de Madame Lab participera à des activités d'orientation à Arc et Senans le 27/04, une rencontre d'athlétisme le 18/06, une sortie cyclo à Besançon le 26/06 et une randonnée à Gonsans le 02/07.

→ la classe de CM2 de Monsieur Gros Lambert participera à une rencontre d'athlétisme le 18/06, une sortie cyclo à Besançon le 26/06 et une randonnée à Gonsans le 30/06.

Lors de la sortie cyclo, les classes devront être accompagnées de parents qui ont reçu un agrément cyclo. Il permettra ainsi aux adultes d'accompagner les élèves sur un atelier cyclo notamment sur le circuit urbain. En règle générale, il y a une seule date pour valider cet agrément par le biais d'une visio. Elle n'a pas encore été communiquée à l'école.

* Enseignement de la natation

Les classes de CP de Mesdames Taillard et Parisot se rendront à la piscine de Valdahon les jeudis matins du 26/02 au 07/05 pour l'enseignement de la natation.

* Enseignement de la balle ovale

Les classes de CE2/CM1 et de CM1 de Mesdames Olivier et Masnada participeront à une séquence d'enseignement de la balle ovale avec Monsieur Damien Benay, intervenant professionnel du comité régional de rugby les mardis après-midis de la 4^{ème} période. A l'issue de la séquence, une rencontre sera organisée entre les 4 classes du cycle 3 qui ont reçu l'enseignement au cours de l'année scolaire.

* Enseignement du foot

Les classes de CE1, de CE1/CE2 et de CM1 et CM1/CM2 seront enseignées en football par un éducateur à compter de la rentrée des vacances d'hiver pour la période. Si la météo n'est pas clémente, il est conseillé que les élèves apportent des vêtements afin de se changer après l'activité.

* Premiers secours

Monsieur Philippe Antoine, formateur de la Croix Rouge des Portes du Haut Doubs, interviendra d'ici la fin de l'année auprès des élèves des classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 de Mesdames Olivier et Lab afin de sensibiliser les élèves aux premiers secours et aux gestes qui sauvent.

* Vente de torchons personnalisés

Elle sera organisée prochainement.

Merci aux parents qui accompagnent les classes lors les sorties scolaires et contribuent aux projets.

L'association Anémômes remet un chèque d'un montant de 1098 euros (soit 6 euros par enfant) pour les sorties ou activités de l'école. Madame Piquerey reçoit le chèque et signe le justificatif de don.

L'équipe enseignante remercie l'association Anémômes pour ce don.

5. Questions diverses

Questions des parents d'élèves

*** Installation des tables :** cette idée avait été validée l'an passé. Pourrions-nous faire un point sur l'avancement du projet ?

Réponse : La mairie a plusieurs modèles qu'elle soumettra à l'école.

Madame Momper enverra les propositions à Madame Piquerey cette semaine par mail afin que l'équipe pédagogique puisse choisir les tables. La dépense est prévue, les trois tables seront livrées avant la fin de l'année scolaire.

*** Peinture au sol :** il semblerait que l'achat de peinture pour la cour de maternelle soit en cours. Des besoins ont-ils également été identifiés pour l'élémentaire ou les marquages actuels sont-ils jugés suffisants ?

Réponse : Concernant la maternelle, Madame Momper indique que la peinture sera payée par la mairie et qu'il faudra sans doute que le périscolaire participe financièrement pour les pochoirs qui sont très coûteux.

Pour l'élémentaire, les motifs ne sont pas réalisés en peinture.

*** Espace non-fumeur devant l'école :** conformément au décret de juin 2025, serait-il possible de faire reconnaître l'espace situé devant les grilles comme zone « non-fumeur » ? Un simple rappel aux responsables légaux, accompagné d'un affichage sur les panneaux prévus à cet effet ou directement sur la grille, pourrait constituer une première étape.

Réponse : Un affichage sera installé prochainement par la commune.

*** Gestion des fortes chaleurs et intempéries :** nous saluons la récente plantation d'arbres, qui apportera à terme davantage d'ombre et de fraîcheur aux élèves. Dans l'attente de leur développement, serait-il envisageable de mettre en place des mesures temporaires en cas de fortes pluies ou de fortes chaleurs (réorganisation ponctuelle des temps de récréation, adaptation des espaces, etc.) ? Une ligne budgétaire dédiée à ces aménagements pour les prochaines années est-elle envisagée ?

Réponse : Madame Momper explique que ce sera la prochaine municipalité qui décidera des investissements à venir. Il faudra que l'école fasse une demande à la prochaine municipalité.

Madame Piquerey précise que les récréations sont décalées et aménagées en cas de forte pluie pour que tous les élèves puissent faire la pause sous le préau. Si la pluie est faible, les élèves de cycle 3 sortent dans la cour.

*** Investissements 2026 :**

Les projets concernant le sol de la classe 7, le volet et le grillage du cycle 3 ont-ils été validés ou doivent-ils être soumis à la nouvelle municipalité ?

Réponse : C'est la future municipalité qui s'engagera sur ces dépenses. En 2025, la mairie n'avait plus de budget pour ces investissements car il y a eu beaucoup de dépenses en bâtiments publics. La priorité pour l'instant se porte sur la maternelle qui est plus vieillissante. Les devis effectués sont en attente, ils seront donnés à la prochaine municipalité. Mme Momper demande à Madame Piquerey de rédiger une liste de travaux à faire dans l'école. Elle sera transmise à la future municipalité.

Repas : à quelle date se terminera le marché avec le prestataire actuel ? Un circuit court pourrait-il être envisagé au prochain appel d'offre ? Les repas végétariens semblent peu variés. La formule self est quant à elle très appréciée des élèves.

Réponse : Le marché a été signé en janvier. Les contrats avec le Château d'Uzel et les Francas, sont valables un an, renouvelables. Les parents peuvent faire des demandes pour envisager des changements pour la suite.

Monsieur Baki, directeur du périscolaire, explique que les repas sont plutôt bons à la cantine. Il invite les adultes à venir observer un temps de cantine, qui s'est bien apaisée, afin d'observer son fonctionnement et de goûter la nourriture.

Suivi des demandes précédentes formulées à la mairie

* **Photocopies** : Les comptes de photocopies et copies couleurs devaient être crédités à la suite du dernier conseil d'école. (300 copies couleurs et 300 impressions couleurs par enseignant). Les enseignants ne disposent toujours pas des nouveaux crédits.

Réponse : Madame Momper s'engage à venir le lendemain.

Quand il n'y aura plus d'impressions, il faudra l'informer à nouveau afin qu'elle vienne remettre des crédits.

* La rénovation des **marquages au sol** de la marelle et de l'escargot dans la cour n'est pas effective.

Réponse : Madame Momper prendra l'attache de Stéphane Vanier, employé communal, concernant l'entreprise qui avait réalisé la marelle et l'escargot à réparer. Aucun devis n'a été fait. La rénovation des motifs dans la cour se fera quand il fera beau.

* Le raccordement de l'école à la **fibre** qui était en cours lors du précédent conseil. A-t-il avancé ?

Réponse : Le raccordement se fera par GBM le lendemain du conseil du conseil d'école.

* Lors du premier conseil d'école, il a été dit que Madame Gable devait apporter le détail du calcul effectué concernant la **subvention annuelle** allouée par la municipalité pour les projets pédagogiques de l'école. En effet, jusqu'alors c'était un forfait de 8000 Euros. En juillet 2024, la mairie avait versé 6630 Euros à l'école qui était soumise aux mêmes critères d'attribution que les associations de la commune.

Lors du deuxième conseil d'école de l'année scolaire précédente, Madame Momper avait informé les membres du conseil que la subvention de 8000 Euros serait rétablie.

L'école n'avait pourtant reçu que 6840 Euros.

Réponse : Madame Momper n'a pas eu de retour. Elle fera un mail pour informer l'école à ce sujet.

C'est la prochaine municipalité qui votera les prochains budgets. Madame Piquerey demande à ce que la future municipalité soit informée que le budget initial était de 8000 euros et qu'il a été réduit, sans explication.

Madame Momper indique qu'elle fera un retour à l'école dès que la municipalité sera en place.

* Le **robinet** dans la salle de motricité a été démonté car il était défaillant. Son changement est demandé.

Réponse : Le robinet va être changé. Il n'y a pas besoin de devis car il s'agit de dépenses courantes. Madame Momper informera Stéphane Vanier, employé communal, dès le jour suivant le conseil d'école.

* Un travail avait été engagé avec les élèves l'année scolaire précédente. Toutes les classes avaient proposé des **devises** pour l'école et les élèves avaient choisi « Ici on Est Joyeux et Déterminé à bien travailler ».

Une réflexion est impulsée pour envisager de l'inscrire sur le mur extérieur de l'école (sous la plaque de l'école), sous le préau ou dans le hall d'entrée.

La mairie accepterait-elle que ces espaces soient exploités pour l'inscription de la devise ?

Réponse : Madame Momper demandera à Monsieur le Maire.

Le projet est en réflexion du côté de l'école, en fonction notamment de ce qui sera faisable. Il est question de réaliser des graffitis.

Le périscolaire est partant pour s'associer au projet.

Informations complémentaires

L'association AnéMômes organise :

* le carnaval, le samedi 21 mars,

* la kermesse, le samedi 27 juin.

Pour mener à bien ses actions, l'association a besoin de bénévoles. Tous les volontaires sont les bienvenus !

La date du prochain conseil d'école est fixée au **mardi 9 juin 2026 à 18h30**.

A. Bresson,
Secrétaire de séance



A. Piquerey,
Directrice

